

Communiqué du 20 juillet 2016

Mises à mal des libertés dans l'espace public

*Alors que l'état d'urgence est prolongé,
les arts de la rue font face à plusieurs annulations et à un renforcement des mesures sécuritaires.*

Suite à l'acte d'une incompréhensible violence qui a eu lieu à Nice le 14 juillet dernier, les manifestations dans l'espace public et particulièrement les spectacles d'arts de la rue font face à des annulations et au renforcement de mesures sécuritaires. Face à la gravité de cette situation, la réaction des politiques est historique et attendue. Le socle républicain chancelle. L'état d'urgence a été prolongé une quatrième fois.

Au festival Chalon dans la rue, qui commence aujourd'hui, ont été décidés la fermeture anticipée des lieux de convivialité (2h du matin au lieu de 3h), l'annulation de la représentation des Trois Mousquetaires (cie Les Batteurs de pavés) ainsi que la sécurisation des spectacles à très grande jauge et le renforcement des patrouilles chargées de la sécurité dans les rues.

Le virage du tout sécuritaire s'accroît. Il faut réaffirmer les valeurs qui sont les nôtres : la liberté d'expression, de création et de circulation dans l'espace public. La ministre de la Culture et de la Communication rappelle la nécessité de rassembler les citoyens autour de propositions artistiques. Rester dans les rues debout à toute heure pour y vivre les arts vivants est la seule réponse à l'instrumentalisation manichéenne de la peur. Il faut compter sur la force des citoyens à ne pas céder devant la tragédie de la violence.

En France et partout ailleurs, l'art est public : il doit continuer à s'épanouir en rue libre.

Contact presse : Fédération nationale des arts de la rue - Tel : 01 42 03 91 12 – 06 33 81 22 93
coordination@federationartsdelarue.org - www.federationartsdelarue.org.

Visuels libres de droit téléchargeables [ici](#) et d'autres disponibles sur demande

